

GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Les Interventions Systémiques Coopératives : le Cadre Implicite

Affiliation, Appartenance, Alliance, Coopération

Rappelons que pour nous, le *cadre implicite* de tout travail d'accompagnement correspond à *l'acceptation inconditionnelle* des personnes accompagnées par l'accompagnant, qu'il soit thérapeute, coach, manager... ou parent...

Sans ce soutien, cet *a priori* de bienveillance, il serait difficile de construire la confiance nécessaire à l'intimité de ce compagnonnage temporaire.

Cette dimension d'acceptation ne peut être qu'implicite car il serait présomptueux et peu crédible, et même inapproprié, d'annoncer tout de go « *quoi que tu fasses, quoi que tu dises, je t'accepterai sans réticence et dans la joie* ». D'autant que, dans le contexte d'une relation d'aide, nous aurons probablement affaire à des personnes non seulement en difficulté mais aussi difficiles. Leurs comportements provoquent facilement du rejet. Elles-mêmes sont d'ailleurs souvent loin de s'accepter, et donc peu enclines à croire qu'elles peuvent l'être. Une partie du travail pour les accompagnants sera donc de reconstruire *en eux-mêmes* cette acceptation lorsqu'elle est émotionnellement mise à mal.

L'affiliation, terme utilisé en thérapie familiale systémique, désigne les diverses manières qu'utilisent les thérapeutes de « faire partie de la famille ». Il est même possible de travailler sur la place qu'en tant que membres de la famille imaginaire ils occupent, et de se représenter ainsi les liens intrafamiliaux eux-mêmes. (Dr Denis Vallée)

L'appartenance est un terme plus général qui désigne le fait de faire partie d'un groupe qui vous reconnaît comme un de ses membres. L'appartenance suppose des comportements de loyautés et de soutiens réciproques. Elle est un puissant moyen de confirmer son identité et de renforcer la culture d'un groupe. S'y soustraire, c'est trahir.

L'alliance désigne, dans le vocabulaire systémique, non un accord à visée stratégique (coalition contre un adversaire commun) mais une entente plus affective. L'intervenant devant appartenir au système sur lequel il intervient, elle est considérée comme indispensable. Elle se construira par l'adoption de comportements communicationnels proches de ceux des accompagnés. Elle suppose l'acceptation des points de vues énoncés et une bienveillance fondamentale.

La coopération reconnaît l'inégalité relationnelle du champ de l'accompagnement et son côté temporaire. Elle maintient au centre de sa préoccupation l'objectif défini d'un commun accord qui justifie l'accompagnement. Elle présuppose que chacun à sa part de travail à faire et que le résultat ne peut être atteint que si chacun l'effectue. Dans la relation asymétrique instituée, la coopération sera surtout le fruit des accompagnants. C'est en effet à eux que revient le devoir d'utiliser tout apport des accompagnés comme utile au travail, c'est-à-dire de transformer ainsi tout ce qui pourrait apparaître comme désaccord ou résistance comme guides ou ressources pour mieux atteindre l'objectif fixé dans le respect des valeurs et des contradictions du système consultant.